

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 11 MARS 2025

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
40	39	23

Date de convocation	05/03/2025
Date d'affichage	05/03/2025

DL25010	OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025
----------------	-------------------------------------

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le onze mars, s'est réuni à dix-sept heures trente le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Jacques BOLLEGUE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Patrick DE GONZAGA, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, Mme Véronique POIGNET-SENGER (suppléante), M. Franck PROUST, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. David-Alexandre ROUX, M. Richard TIBERINO, M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS, Mme Françoise TURRIBIO (suppléante)

Cté Com. Pont du Gard : Monsieur Alain LAGET

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Emmanuel CARRIERE, Mme Claude DE GIRARDI, M. Jack DENTEL, M. Jean-François DURAND-COUTELLE, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER BARNIER, Mme Pascale VENTURINI

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Mme Martine KUFFER à M. Didier LEBOIS

Mme Claude DE GIRARDI à M. Richard TIBERINO

M. Jean-François DURAND-COUTELLE à M. Jean-Luc CHAILAN

M. Jack DENTEL à M. Jacques BOLLEGUE

Secrétaire de séance : M. David-Alexandre ROUX

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, expose,

VU les articles L 5211-1, L 5211-2, R2311-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal d'installation du Syndicat en date du 29 octobre 2020,

VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs

VU la délibération DL25006 relative à l'affectation des résultats et des restes à réaliser de la section d'investissement 2024,

VU les propositions du Président annexées à la présente délibération,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 4 mars 2025,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'adopter le Budget Primitif 2025 du Syndicat Mixte de Réalisation pour la filière de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud Gard qui s'équilibre de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Investissement	2 379 327.09 €	2 379 327.09 €
Fonctionnement	24 112 311.60 €	24 112 311.60 €

ARTICLE 2 : Que le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 4 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité



Le Président du SITOM Sud Gard

Richard TIBERINO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20250311-DL2025010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025
Publication : 13/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

